



Participez au programme
phenomer

Comment réaliser votre prélèvement d'eau colorée



**Vous observez
un phénomène d'eau colorée et
vous avez la possibilité de prélever?**



**Contactez
au plus vite l'équipe de Phenomer
au 02 98 22 44 99.**



Comment effectuer votre prélèvement ?

(vous devez disposer d'un récipient comme un seau et/ou une bouteille)

1



Rincez 2 fois les récipients
avec l'eau de mer de la zone où a lieu le phénomène.

2



**Prélevez environ un demi litre d'eau de mer colorée
avec le seau.**

3



Remplissez la bouteille avec l'eau prélevée
(ne pas remplir entièrement : laisser un peu d'air).

4



Conservez votre prélèvement à l'obscurité et au frais
(en glacière ou entourée d'un linge humide).

5



Notez les informations pour décrire le phénomène observé
(date, localisation, météo, aspect du phénomène) et **déposez, dans
les meilleurs délais, votre prélèvement à l'endroit convenu** avec
l'équipe Phenomer.

*Grâce à vos prélèvements,
les scientifiques vont pouvoir
analyser les échantillons
prélevés pour étudier
les microalgues présentes et
comprendre leur façon
de se développer.*

La sécurité avant tout !



Privilégiez votre sécurité en adoptant toutes les mesures que vous jugerez nécessaires.

Rappel de quelques précautions (Conditions de sécurité sur : www.phenomer.org/Participer/marcheasuire/Le_protocole_de_prelevement) :

- Assurez-vous que les conditions météorologiques s'y prêtent.
- À bord d'une embarcation, portez un gilet de sauvetage, placez-vous sous le vent et à contre courant.
- Si vous êtes mineur, prélevez en présence d'un adulte.
- Après votre prélèvement, évitez de vous frotter les yeux et rincez à l'eau douce les parties de votre corps ayant été en contact avec l'eau de mer colorée.

CONTACT : 02 98 22 44 99

www.phenomer.org

phenomer@ifremer.fr

Ifremer

